REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Société Nationale pour le Développement Rural

(SONADER)

Projet d’Aménagement Hydro Agricole du Brakna Ouest

(PAHABO)

**Avis de Manifestation d’Intérêt**

**Numéro :** N° 03/CPMP/SR/PAHABO/SONADER/MDR/2014

**Services de Consultant :** Services de consultant pour réaliser le Rapport d’Achèvement du Projet d’Aménagement Hydro Agricole Du Brakna Ouest (PAHABO) et le Rapport de préparation de la seconde phase de ce projet.

**Financement :** Fonds Africain de Développement (FAD)

**Date de publication :** le **11/03/2014** - Date de clôture : **25/03/2014**

***Cette version de l’Avis de Manifestation d’Intérêt annule et remplace la version publiée le 09/03/2014***

 L’Etat Mauritanien a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d’Aménagement Hydro Agricole du Brakna Ouest (PAHABO), et envisage d’utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant élaboration du Rapport d’Achèvement de ce Projet et du Rapport de préparation de sa seconde phase**.**

Les services prévus au titre de ce contrat consistent essentiellement à :

1. Elaborer le Rapport d’Achèvement de la phase actuelle du Projet d’Aménagement Hydro Agricole du Brakna Ouest (PAHABO), organiser un atelier de restitution des résultats de cette phase et identifier les principales orientations qui se dégagent pour soutenir la mise en oeuvre d’une seconde phase ;
2. Préparer le document de base de la phase II de ce projet et organiser également à ce niveau un atelier de restitution pour valider les résultats de la préparation de cette deuxième phase.

La Cellule de Gestion, responsable de la mise en œuvre du projet PAHABO invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu’ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d’éligibilité, l’établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « ***Règles et Procédures pour l’utilisation des Consultants »*** de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008 révisée, en juillet 212, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l’adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux suivantes : du dimanche au jeudi, de 9h 00 mn à 16 h 00 mn (heure locale).

Les Manifestations Intérêt, rédigées en langue française doivent être déposées (ou transmises par courrier ou par e-mail), à l’adresse ci-dessous au plus tard le **25 Mars 2014** **à 12 h** **TU** et porter la mention «  Recrutement d’un Consultant pour réaliser les Rapports d’Achèvement du Projet d’Aménagement Hydro Agricole Du Brakna Ouest (PAHABO) et de préparation de la phase II » :

**Commission de Passation des Marchés Publics du Secteur Rural**

**A l’Attention de Monsieur Ahmed Salem Ould Boubout, Président**

**Av. Moctar Ould Daddah**

**Immeuble EL MOUNA 2° Etage**

 **Tel : (222) 45 24 21 74 E-mail : president@cpmpsr.com**